

archéologique ou d'avoir vu les recueils d'antiquités assyro-chaldéennes et les reproductions d'antiquités grecques pour reconnaître tout de suite à ces traits l'art des bords de l'Euphrate et du Tigre, et non l'art hellénique. L'écrivain à qui ces images étaient familières vivait donc du temps de la domination chaldéenne<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour plus de développements, voir *La Bible et les découvertes modernes*, 5<sup>e</sup> édit., t. iv, p. 554-560.

## CHAPITRE IV.

### AUTHENTICITÉ DES PARTIES DEUTÉROCANONIQUES DU LIVRE DE DANIEL.

#### ARTICLE 1<sup>er</sup>.

##### LE CANTIQUE DES TROIS ENFANTS DANS LA FOURNAISE.

Lorsque les compagnons de Daniel eurent été jetés dans la fournaise, parce qu'ils avaient refusé d'adorer l'idole d'or de Nabuchodonosor, Azarias adressa à Dieu une prière afin d'implorer sa miséricorde, et il remercia ensuite le Seigneur avec ses deux amis par un hymne d'action de grâces. Cette prière et cet hymne ne se trouvent point dans la Bible hébraïque, mais se lisent seulement dans la version grecque et dans notre Vulgate<sup>1</sup>. Les protestants rejettent l'une et l'autre comme apocryphes et les incrédules regardent toutes les parties deutérocanoniques du livre de Daniel comme des fictions. « Quant aux additions légendaires que la version grecque a jointes au livre de Daniel, dit M. Kuenen, ... ces additions ne [reposent] sur aucune tradition et [sont] principalement de l'invention du traducteur ou de tout

<sup>1</sup> Dan., III, 24-90.



autre<sup>1</sup>. » Nous allons établir que les passages contestés sont authentiques.

Le traducteur grec a joint ces fragments, en particulier la prière et le cantique des jeunes gens dans la fournaise, au récit de Daniel, parce qu'il les a trouvés dans l'original. La première preuve que nous pouvons en donner, c'est que la prière d'Azarias et le cantique ont été écrits primitivement en hébreu ou en araméen. Quoique la plupart des protestants le nient, le fait est cependant si certain que plusieurs l'avouent, tels que Bertholdt et M. Franz Delitzsch<sup>2</sup>. L'existence des deux versions grecques que nous en possédons, celle des Septante et celle de Théodotion, ne peut s'expliquer que par l'existence d'un original sémitique<sup>3</sup>. Même à travers les traductions, les idiotismes sont faciles à reconnaître. Michaelis, dans sa *Bibliothèque orientale*, en a relevé un certain nombre, de même que Welte dans son *Introduction spéciale aux livres deutérocanoniques*<sup>4</sup>. Le vent y est appelé, par exemple, « esprit, » *pneuma*<sup>5</sup>, parce que le mot *rouah* a le double sens d'es-

<sup>1</sup> A. Kuenen, *Histoire critique de l'Ancien Testament*, t. II, p. 572.

<sup>2</sup> L. Bertholdt, *Einleitung*, t. IV, 1813, p. 1567; Fr. Delitzsch, *De Habacuci prophetae vita et aetate*, p. 40. — Eichhorn, *Einleitung in die Apokryphen*, 1795, p. 421-430, n'ose pas se prononcer.

<sup>3</sup> L'original était probablement hébreu, non chaldéen. Les noms des trois compagnons de Daniel, qui sont donnés ailleurs en babylonien, sont ici donnés en hébreu.

<sup>4</sup> Michaelis, *Orientalische Bibliothek*, t. IV, p. 18 et suiv.; B. Welte, *Einleitung in die deuterokanonischen Bücher*, p. 240. Voir aussi Th. Wiederholt, *Das Gebet des Azarias*, etc., dans la *Theologische Quartalschrift*, 1871, p. 377-384.

<sup>5</sup> Dan., III, 65.

prit et de vent dans l'original. Dans l'énumération des êtres matériels qui sont invités à louer Dieu, le froid et la rosée sont nommés deux fois<sup>1</sup>. La raison de cette répétition ne peut être, comme l'a remarqué Bertholdt<sup>2</sup>, que la traduction, par un seul et même mot, de deux expressions différentes de l'original, car la manière dont est composé le cantique exclut la double mention d'une seule et même chose. Les Babyloniens sont désignés sous le nom d'apostats<sup>3</sup>; cette qualification est impropre, car on ne peut l'appliquer qu'à ceux qui ont abandonné la vraie religion; or les habitants de Babylone n'avaient jamais adoré le Dieu véritable. Mais l'emploi de cette expression grecque se comprend sans peine, si l'on suppose un terme sémitique à sens multiple, tel que *mordtm*, signifiant tout à la fois rebelle, apostat<sup>4</sup>, ennemi, opiniâtre. On ne peut donc tirer de la langue dans laquelle ont été écrits la prière et le cantique aucune objection contre leur authenticité.

A ces raisons philologiques, on peut ajouter que dans le *Codex chisianus* la partie deutérocanonique du chapitre III de Daniel est marquée des signes critiques par lesquels Origène, dans ses Hexaples, notait les différences entre l'original sémitique et les traductions grecques, ce qui prouve qu'il avait cet original sous les yeux.

Le contenu ne saurait être allégué non plus pour éta-

<sup>1</sup> Φύρος, Dan., III, 67, 69. — Δρόσος, Dan., III, 64, 68.

<sup>2</sup> Bertholdt, *Einleitung*, t. IV, p. 1569.

<sup>3</sup> Dan., III, 32 : Ἀποστάται.

<sup>4</sup> Voir Num., XIV, 9 (Septante).



blir le caractère apocryphe de notre morceau, quoi que prétendent les rationalistes. Bertholdt, tout en admettant l'origine sémitique, dit : « Dans l'hymne tout est manqué. Pas un seul mot ne convient à ceux dans la bouche desquels il est placé. Seulement dans la conclusion<sup>1</sup> il y a quelques expressions qui conviennent à la situation, encore sont-elles très gauches. La prière d'Azarias est mieux appropriée aux circonstances, et elle est pourtant encore çà et là en partie manquée<sup>2</sup>. » D'après Eichhorn, on devrait entendre les « soupirs » des compagnons de Daniel, « sous le coup d'une angoisse mortelle. » Au contraire, « ils prient tous les trois comme s'ils avaient préparé et appris par cœur à l'avance une prière pour remercier Dieu d'une délivrance si inespérée<sup>3</sup>. » Cette réflexion même du critique allemand prouve que le cantique n'est pas aussi « manqué » que le prétend Bertholdt. En effet les trois jeunes gens, remplis de reconnaissance, ne pouvant douter de la protection divine et de leur délivrance miraculeuse, éclatent en actions de grâces, mais d'une manière si simple et si naturelle que leur langage ne demandait aucune préparation antérieure. Épargnés par le plus terrible des éléments, le feu, ils invitent tous les éléments et toutes les créatures en général à remercier avec eux le Seigneur, dans un hymne sans art et sans apprêt, qui ne demande aucun travail de composition, puisque c'est

<sup>1</sup> Dan., III, 88-90.

<sup>2</sup> Bertholdt, *Einleitung*, t. IV, p. 1565.

<sup>3</sup> Eichhorn, *Einleitung, in die apokryphen Schriften des Alten Testaments*, 1795, p. 419.

une simple énumération de toutes les choses créées, dans l'ordre même où les donne le premier chapitre de la Genèse. Quoi de mieux approprié à leur situation ? A la vérité, leur cantique n'a pas l'élévation, la variété et la richesse poétique des Psaumes de David, mais il ne pouvait avoir ces qualités, ayant été improvisé dans de telles circonstances.

L'Église a donc eu raison de considérer ces parties du chapitre III de Daniel comme authentiques, et comme partie intégrante du texte du prophète. Si on les supprime, la lacune est sensible; la suture entre ce qui précède et ce qui suit n'existe plus. « Il faut convenir, avoue M. Reuss, que le récit continue ici [lorsqu'on retranche la prière et le cantique] d'une manière assez abrupte<sup>1</sup>. » Bien mieux, la suite du récit porte expressément que Nabuchodonosor voit dans la fournaise « quatre hommes qui se promènent en liberté au milieu du feu, sans qu'ils aient aucune blessure, et le quatrième ressemble à un fils des dieux<sup>2</sup>. » Or la partie chaldéenne de la narration ne parle que des trois compagnons de Daniel; la présence du quatrième personnage n'est expliquée que dans le texte grec, où nous voyons qu'un ange descendit au milieu des flammes pour les empêcher de nuire aux fidèles serviteurs du vrai Dieu<sup>3</sup>. Le texte chaldéen lui-même suppose

<sup>1</sup> Ed. Reuss, *Daniel*, p. 343. — « Quæ in hebræo male cohærent, in græco pluribus insertis apte connectuntur, » dit aussi Rosenmüller, *Daniel*, 1832, p. 32.

<sup>2</sup> Dan., III, 92; araméen, III, 25.

<sup>3</sup> Dan., III, 49-50.



donc un fragment original perdu dont la version nous a été conservée dans le texte grec. Que peut-on demander de plus pour établir l'authenticité de ce dernier <sup>1</sup>?

<sup>1</sup> On objecte aussi contre l'authenticité de la prière d'Azarias ce qu'on y lit qu'il n'y a plus de prophète en Israël, Dan., III, 38. Cela ne peut s'appliquer, dit-on, au temps de Nabuchodonosor, où florissait le prophète Ézéchiel. — Mais il faut entendre ce passage comme celui des Lamentations, II, 9, savoir que les prophètes n'ont pas de visions pour connaître l'avenir comme ils le voudraient. Voir Th. Wiederholt, *Das Gebet des Azarias und der Lobgesang der drei Junglinge*, dans la *Theologische Quartalschrift*, 1871, p. 396-400.

## ARTICLE II.

## L'HISTOIRE DE SUSANNE.

La critique rationaliste n'admet ni l'authenticité ni la véracité de l'histoire de Susanne. M. Reuss, dans sa traduction, la range dans la série des « contes moraux, » et il s'exprime ainsi à son sujet :

Que nous ayons là un conte moral, un récit purement fictif mais écrit dans un but pédagogique, et non une histoire réelle et authentique, cela est pour nous hors de doute... Nous puisons le principal argument en faveur de notre manière de voir dans la narration elle-même. Le canevas en est assez pauvre; les invraisemblances sautent aux yeux et se rencontrent presque à chaque ligne... On ne parvient pas à se rendre compte de la position sociale du mari de Susanne... Mais le dénouement surtout est amené de la manière la plus singulière du monde... Il est... hors de doute que ce conte est d'origine hellénistique. Cela résulte surtout du fait que le dénouement aboutit à un point d'un goût assez douteux, à un jeu de mots qui ne se concevrait pas dans une traduction <sup>1</sup>.

Depuis Porphyre<sup>2</sup>, le jeu de mots de Daniel sur le supplice qui attend les vieillards calomniateurs de Su-

<sup>1</sup> Ed. Reuss, *La Bible, Philosophie religieuse et morale*, p. 611-613.

<sup>2</sup> « Sed et hoc nosse debemus, dit S. Jérôme, inter cœtera Por-



sanne, est l'objection principale que l'on fait contre l'authenticité de cette histoire<sup>1</sup>. On ne peut nier cependant que le texte grec, dans lequel nous avons l'histoire de Susanne, ne soit une traduction d'un original sémitique. Nous en avons en effet deux versions grecques différentes, celle de Théodotion, qui a été adoptée par l'Église, et celle des Septante. De plus, dans ces deux versions, les hébraïsmes abondent, conservés tantôt dans l'une et tantôt dans l'autre<sup>2</sup>. La conjonction *et*, sans cesse répétée, nous y fait reconnaître un des traits les plus caractéristiques de la diction hébraïque. La formule « comme hier et il y a trois jours<sup>3</sup>, » pour signifier « comme d'ordinaire, » n'a assurément rien de grec, etc. On peut dire, il est vrai, que l'on rencontre des hébraïsmes semblables dans les écrits composés en grec par les Juifs hellénistes, mais on ne peut les expliquer ainsi dans le cas présent, car la version alexandrine en renferme beaucoup moins que celle de Théodotion, parce que le traducteur s'est efforcé d'écrire en grec pur et que cette différence entre les deux textes est une

phyrium de Danielis libro nobis objicere, idcirco illum apparere confictum nec haberi apud Hebræos, sed græci sermonis esse commentum, quia in Susannæ fabula contineatur dicente Daniele ad presbyteros, ἀπὸ τοῦ σήμερον σήμερον καὶ ἀπὸ τοῦ πρὶνους πρὶνους (Dan., XIII, 54-55; 58-59), quam etymologiam magis græco sermoni convenire quam hebræo. » *Comm. in Dan.*, Prol., t. XXV, col. 514.

<sup>1</sup> « Den klarsten Beweis endlich liefern die... Paronomasien. » Fritzsche, *Handbuch zu den Apokryphen*, t. I, p. 118.

<sup>2</sup> Th. Wiederholt, *Die Geschichte der Susanna*, dans la *Theologische Quartalschrift* de Tubingue, 1869, p. 296-299; 317-318.

<sup>3</sup> Dan., XIII, 15. Les Septante ont traduit : κατὰ τὸ εἰωθός.

preuve de l'existence de l'original sémitique. De l'aveu de tous, la version des Septante n'est pas une édition corrigée de celle de Théodotion; cette dernière est même postérieure à celle-là par sa date<sup>1</sup>.

Mais comment expliquer un jeu de mots purement grec avec un original sémitique? — Il serait possible que le jeu de mots n'eût pas existé du tout dans le texte primitif; mais, s'il existait, ce qui est plus vraisemblable, on peut supposer, comme l'a fait Origène, répondant à cette difficulté qui lui avait été proposée par Jules Africain, que l'auteur sémitique avait employé des noms d'arbres différents, qui se prêtaient à une paronomase en chaldéen ou en hébreu, et que le traducteur grec a substitué à ces noms ceux d'autres arbres qui lui ont permis de conserver le jeu de mots<sup>2</sup>. Cette explication nous paraît la plus probable. « Le genre des allusions, dit Moulinié, était ordinaire en Orient, au point que nous le voyons même dans le Nouveau Testament, comme lorsque Jésus-Christ dit à Pierre : *Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église*. Cependant Jésus-Christ ne parlait pas grec, mais hébreu ou syro-chaldaique<sup>3</sup>. Qu'est-il donc arrivé? Que les Évangélistes ont rendu en grec l'allusion que favorise aussi le syriaque, où *Céphas* signifie une pierre, *Keipha*. Il en aura

<sup>1</sup> L'histoire de Susanne se lisait aussi dans la version grecque de Symmaque. Voir Th. Wiederholt, dans la *Theologische Quartalschrift*, 1869, p. 310.

<sup>2</sup> Origène, *Epist. ad Afric.*, 12, t. XI, col. 77. Sur les explications possibles du jeu de mots en hébreu, voir Th. Wiederholt, dans la *Theologische Quartalschrift*, 1869, p. 299-310.

<sup>3</sup> Matth., XVI, 18.



donc été de même des allusions de Daniel, que le traducteur Théodotion aura trouvé le moyen de rendre en grec sans altérer l'esprit des paroles de l'original<sup>1</sup>. »

M. Reuss nous dit que ce « jeu de mots ne se concevrait pas dans une traduction. » Comment se fait-il donc qu'il en ait mis un dans sa propre traduction, peu réussi sans doute, mais bien réel? Daniel dit au premier vieillard :

Eh bien, si tu as vu cette femme, dis-moi sous quel arbre les as-tu vus ensemble? — Il répondit : Sous un *cognassier*. — Alors Daniel reprit : Tu as bien menti contre ta propre tête! Voici arriver l'ange avec l'arrêt de Dieu qui va te *cogner* de manière à te pourfendre par le milieu. — Puis ayant fait retirer celui-ci, il ordonna d'amener l'autre et lui dit : Engeance de Canaan et non de Juda, la beauté t'a séduit et la convoitise a perverti ton cœur... Maintenant, dis-moi, sous quel arbre les as-tu surpris ensemble? — Il répondit : Sous un *houx*. — Alors Daniel reprit : Tu as bien menti contre ta propre tête, toi aussi! L'ange de Dieu va te *houssiner*; il attend déjà, l'épée à la main, pour te couper en deux, pour vous exterminer<sup>2</sup>.

Si M. Reuss a pu faire un jeu de mots français sur le grec, pourquoi le traducteur grec n'aurait-il pas pu le faire sur l'hébreu?

Les autres objections des incrédules contre l'authenticité de l'histoire de Susanne méritent à peine d'être

<sup>1</sup> C.-E.-F. Moulinié, pasteur de Genève, *Notice sur les livres apocryphes de l'Ancien Testament*, in-8°, Genève, 1828, p. 94.

<sup>2</sup> Ed. Reuss, *La Bible, Philosophie religieuse*, p. 619.

mentionnées. Elle ne fut pas jugée, dit-on, conformément à la loi.

Assurément les juges qui la firent condamner étaient iniques, mais la procédure qu'ils suivirent était pour le fond extérieurement régulière et conforme aux usages juifs, qu'il était permis aux captifs de suivre en Chaldée.

Comment, ajoute-t-on, le peuple put-il consentir si aisément à recommencer l'instruction de la cause, à la demande d'un jeune homme? — Parce que ce jeune homme était déjà sans doute connu pour sa sagesse précoce, et, en tous cas, parce qu'il appartenait à une des premières familles juives et vivait à la cour du roi de Babylone, ce qui lui donnait une autorité au-dessus de son âge.

« On ne parvient pas à se rendre compte, dit M. Reuss, de la position sociale du mari de Susanne. » — Et pourquoi donc serions-nous obligés de nous en rendre compte? L'historien sacré ne nous a appris que ce qui était nécessaire pour nous faire comprendre son récit; il nous fait connaître que Susanne était l'épouse d'un personnage important parmi les Juifs et cela lui suffit et nous suffit<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour plus de développements, voir *Susanne, caractère véridique de son histoire*, dans les *Mélanges bibliques*, 2<sup>e</sup> édit., 1889, p. 463-488.



## ARTICLE III.

## L'HISTOIRE DE BEL ET DU DRAGON.

L'histoire de Bel et celle du dragon qui terminent le livre de Daniel dans notre Vulgate sont également traitées de contes par les rationalistes. Voici ce qu'écrit M. Reuss :

Que ce soient des contes, et rien de plus, cela ne souffre pas le moindre doute. Il est vrai qu'il existait autrefois à Babylone un temple du dieu Bel, lequel fut détruit par un roi de Perse, mais c'est là le seul élément historique que nous puissions reconnaître dans ces pages. Tout le reste est de pure invention et ne trahit pas même chez l'écrivain un talent tant soit peu distingué. Jamais les Babyloniens n'ont adoré des animaux vivants. La fosse au lion est tout simplement un emprunt fait au Daniel hébreu, et l'auteur, pour donner du nouveau ne sait que renchériser sur son modèle... Le conte de Bel et du serpent est positivement d'origine hellénistique et n'a jamais existé en hébreu. Nous n'hésitons pas à lui assigner pour patrie l'Égypte, dont le culte indigène pouvait suggérer à l'auteur l'idée d'un animal vivant nourri et adoré comme une divinité<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ed. Reuss, *Littérature politique et polémique. L'histoire de Bel et du Serpent*, p. 397, 399. M. Reuss ne fait ici que copier Bertholdt, *Hist.-krit. Einleitung*, t. iv, p. 1586, et de Wette, *Lehrbuch der hist.-krit. Einleitung*, édit. Schrader, p. 511.

Les objections rassemblées dans ce passage se réduisent à trois. 1° L'auteur attribue à Daniel la destruction du temple de Bel à Babylone, mais ce temple ne fut détruit que longtemps après, par Xerxès, comme l'attestent Hérodote, Strabon et Arrien<sup>1</sup>. — 2° Les Babyloniens ne rendaient point de culte au serpent. — 3° Cette légende est une imitation du premier récit de la condamnation de Daniel à la fosse aux lions. — On ajoutait autrefois une quatrième difficulté, tirée de ce que Cyrus nous était représenté comme un adorateur des idoles; erreur manifeste, disait-on, car ce prince, en sa qualité de Perse, était monothéiste et abhorrait les idoles. Aujourd'hui la difficulté qu'on alléguait de ce chef contre notre récit est devenue au contraire une preuve en faveur de sa véracité, puisque, comme nous l'avons déjà vu<sup>2</sup>, les monuments épigraphiques de Cyrus lui-même témoignent qu'il adora les dieux babyloniens.

Quant à la destruction du temple de Bel par Daniel, le texte des Septante n'en parle pas; il mentionne seulement la destruction de l'idole de Bel; mais la version de Théodotion, sur laquelle a été traduite notre Vulgate, l'indique expressément et nous n'avons aucun motif de la révoquer en doute. Rien n'empêcha les Babyloniens de rebâtir ce qui avait été détruit par le prophète. Hérodote, après l'époque de Xerxès, vit de ses yeux le temple de Bel, quoique ce roi l'eût renversé, d'après le

<sup>1</sup> Hérodote, I, 181 et suiv.; Strabon, xvi, 5; Arrien, *Exped. Alex.* VII, 17.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 189-190.



témoignage de Strabon et d'Arrien. Que peut-on conclure de là? Qu'on l'avait reconstruit. Il faut remarquer d'ailleurs que Daniel n'avait pas dû démolir tout le temple. La description détaillée d'Hérodote nous permet de nous rendre compte de ce qui s'était passé. D'après la description de l'historien d'Halicarnasse, l'édifice sacré, *hiéron*, élevé en l'honneur du grand dieu de Babylone, consistait principalement en une pyramide à étages au sommet de laquelle était un petit sanctuaire (*néos*) où se trouvait seulement un lit et une table d'or; au bas de la pyramide se trouvait un autre sanctuaire (*néos*), dans lequel était honorée la grande statue d'or de Bel; auprès était placée une grande table d'or<sup>1</sup>. C'est sur cette table qu'étaient posées les viandes offertes au dieu. Tous ces détails, donnés par Hérodote, concordent parfaitement avec ce que nous lisons dans l'appendice du livre de Daniel. Il est évident que l'auteur sacré parle du sanctuaire inférieur. C'est celui-là même qui dut être détruit par le prophète et fut plus tard reconstruit.

La seconde objection est tirée de ce que les Chaldéens ne rendaient pas, dit-on, de culte aux animaux vivants. — Cette objection n'est pas fondée. On se servait des serpents pour rendre des oracles. Jérémie fait allusion à cette coutume dans sa lettre<sup>2</sup>, et M. Fr. Lenormant dit à ce sujet: « La phrase en question semble se rapporter à cette circonstance que, dans quelques-uns des temples de Babylone, on aurait élevé des serpents comme des

<sup>1</sup> Hérodote, I, 181, 183.

<sup>2</sup> Baruch, VI, 19.

interprètes des dieux et servant à rendre des oracles<sup>1</sup>. » Aussi M. Schrader, quoique rationaliste, dit-il: « C'est tout à fait à tort qu'on a nié dans ces derniers temps que le culte du serpent ait été en vogue chez les Babyloniens<sup>2</sup>. »

On peut juger par là combien est fautive l'opinion des rationalistes qui, de ce fait que les Babyloniens ne rendaient point de culte aux animaux, tandis que les Égyptiens les adoraient, concluent que l'histoire de Bel et du dragon a été écrite en Égypte par un Juif helléniste. Puisque le serpent était vénéré à Babylone, il s'ensuit que l'opinion qui en fait un écrit d'origine égyptienne ne repose sur rien. Il est de plus contredit par la langue originale du morceau. Ce morceau en effet a été primitivement écrit en sémitique, et non en grec, car la version de Théodotion, postérieure à celle des Septante, diffère de cette dernière sur plusieurs points et en particulier par de plus nombreux hébraïsmes, qui attestent les efforts du traducteur pour reproduire plus exactement que ses devanciers le texte original<sup>3</sup>.

Reste la troisième objection, d'après laquelle Daniel n'est jeté dans la fosse aux lions que par imitation de ce qui a été raconté dans la première partie du livre de ce prophète. L'auteur, à court d'invention, reproduit simplement ce qu'il a lu ailleurs. — Ce sont là de pures

<sup>1</sup> Fr. Lenormant, *La divination chez les Chaldéens*, p. 90.

<sup>2</sup> Riehm's *Wörterbuch des biblischen Altertums*, t. I, p. 288. Cf. Herzog, *Real-Encyclopädie*, art. *Drache*.

<sup>3</sup> Voir Th. Wiederholt, *Bel und der Drache*, dans la *Theologische Quartalschrift*, 1872, p. 558-566.



affirmations. Les rationalistes ne peuvent nier, d'après ce que nous avons déjà vu, que le supplice des lions ne fût un supplice babylonien. Quand M. Reuss nous dit : « La fosse aux lions est tout simplement un emprunt fait au Daniel hébreu, » il n'en sait absolument rien, il n'en donne aucune preuve et il ne saurait en donner ; il suppose démontré ce qu'il doit établir. Comment pourrait-on s'étonner d'ailleurs que le prophète fût condamné une seconde fois à un supplice usité à Babylone ? Chaque pays a des genres de supplices qui lui sont propres, et naturellement c'est toujours à ces supplices que sont condamnés ceux que l'on veut faire périr.

Il y a, du reste, un détail qui n'a pu être imité de la première partie de Daniel, puisqu'il n'y est pas mentionné, et qui est parfaitement babylonien : c'est l'offrande d'aliments aux idoles. Nous lisons en effet dans une inscription de Nabuchodonosor : « J'offris des sacrifices avec dévotion à Mardouk... Tous les jours un bœuf grand et gros, à la poitrine et aux côtes excellentes, était la part des dieux d'É-Saggatou et de Babylone. Du poisson, de la volaille... trésor des étangs, du miel, du lait, une huile excellente, du vin emmiellé, du *sikar* (boisson fermentée)..., étaient déposés par moi sur la table (*pasur*) de Mardouk et de Zarbanit, nos maîtres<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, t. 1, pl. 66 ; A. Delattre, *Les deux derniers chapitres de Daniel*, 1878, p. 53.

## SECTION V.

## LES PETITS PROPHÈTES.

## CHAPITRE PREMIER.

## OSÉE.

Les petits prophètes sont ainsi nommés à cause de la brièveté de leurs écrits. Quelques-uns nous ont laissé si peu de chose qu'ils ne fournissent matière à aucune objection de la part des incrédules. Nous n'aurons pas, par conséquent, à nous occuper d'eux, mais seulement de ceux contre lesquels la critique rationaliste soulève des difficultés, c'est-à-dire : Osée, Jonas et Zacharie.

L'authenticité du livre d'Osée est généralement admise par la critique. « L'authenticité des chapitres IV-XIV, dans leur ensemble, et tels que nous les possédons aujourd'hui, dit M. Kuenen, n'est point douteuse. Il faut en dire autant des chapitres I-III dont la forme seule est différente, et dont certains détails attestent qu'ils ont dû être écrits à une époque antérieure de la vie du prophète. Au fond, ces chapitres développent la même pen-